

Une naissance, un arbre

Participation à la cérémonie annuelle

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le réchauffement climatique et de restauration de la biodiversité, la Commune de Canéjan a lancé le dispositif « Une naissance, un arbre », qui vise à planter, sur l'espace public, un arbre pour chaque enfant canéjanais né au cours de l'année écoulée. Les arbres sont plantés dans le respect des cycles végétatifs. Les essences choisies sont endogènes et diversifiées, comme le serait une forêt naturelle, ou bien de type fruitier.

Une fois par an, une cérémonie de plantation de l'arbre symbolisant la naissance de tous les enfants de l'année écoulée est organisée à l'automne, à laquelle les parents des nouveau-nés canéjanais sont invités.

| Nom(s) des parents :Adresse : | |
|--|----------------|
| | |
| Téléphone : Mail : | |
| souhaitent être recontactés pour participer avec (prénom et nom de l'enfant né dans l'année) à la prochaine cérémonie « un arbre » | Une naissance, |

un arbre ».